

Mines St-Étienne rejoignent le "Collège des Hautes Études Lyon Science[s]", regroupement pluridisciplinaire de 6 écoles

Les Mines de Saint-Étienne sont depuis la rentrée 2018 le 6^e établissement à composer le "[CHEL\[s\]](#)", un regroupement constitué en 2013 par VetAgro Sup, Centrale Lyon, l'ENS de Lyon, Sciences Po Lyon et le CNSMD de Lyon ([lire sur AEF info](#)). Ces écoles totalisent 7 000 élèves, qui peuvent notamment s'inscrire dans des modules d'un autre établissement, suivre un cours commun pluridisciplinaire, ou encore obtenir un financement pour un projet étudiant partagé. Le CHEL[s] permet "des rencontres d'étudiants, mais aussi de personnels entre les écoles", souligne la coordinatrice de ce partenariat.



Le Codir du Chel[s] en septembre 2018 : Jean-François Pinton (ENS Lyon), Emanuelle Soubeyran (VetAgro Sup), Renaud Payre (Sciences Po Lyon), Géry Moutier(CNSMD Lyon), Pascal Ray (Mines St-Étienne) et Frank Debouck (Centrale Lyon) DR

Le "Collège des Hautes Études Lyon Science [s]", créé en 2013, "n'a pas de structure juridique : il est régi par une convention interétablissements, avec un budget annuel de fonctionnement de l'ordre de 80 000 € par an", explique à AEF

info Amandine Rave, coordinatrice du CHEL[s]. Outre la réunion mensuelle des 6 directeurs, "77 personnes participent aux différents groupes de travail selon les sujets". Un comité de pilotage réunit une à deux fois par an les membres des groupes de travail et le codir (1). Le CHEL[s] permet "des rencontres d'étudiants et d'enseignants, mais aussi d'autres personnels entre les écoles (DGS, responsables communication...)", ajoute Amandine Rave.

Avec les "[modules partagés](#)", les élèves peuvent suivre des cours d'un autre établissement et parfois obtenir des crédits ECTS. "L'étudiant accompagne sa demande d'inscription d'un CV et d'une lettre de motivation", précise Amandine Rave. Plus de 80 modules partagés sont désormais proposés, avec un taux d'acceptation de 60 %. "Les refus sont possibles si la démarche de l'étudiant manque de cohérence, ou par manque de places car certains modules sont particulièrement demandés (cours de géopolitique à Sciences Po, de langues à l'ENS, etc.)". Les étudiants inscrits à ce dispositif étaient au nombre de 40 en 2013-14, puis 195 en 2015-16, et plus de 570 en 2017-18.

UN COURS COMMUN ENSUITE DÉCLINÉ EN MOOC

Le CHEL[s] propose aussi un [cours commun](#) pluridisciplinaire, pour "croiser les regards sur une thématique". Le thème des deux premières années était "Prise de décision, risques, complexité", puis "La fabrique du progrès" les deux années suivantes. Pour 2018-2019 et l'année suivante, ce sont "Les émotions en activités" qui sont étudiées. 19 intervenants, issus des établissements (2), participent aux 12 séances de mi-septembre à mi-décembre, proposées à l'ENS de Lyon (de 18h à 20h) et retransmises en visioconférence sur 4 sites (les 2 campus de VetAgro Sup, le CNSMD et les Mines de Saint-Étienne).

Ce cours commun compte 373 inscrits, étudiants et grand public, dont 90 seront évalués (avec la possibilité d'obtenir 3 crédits ECTS). "Une ingénierie pédagogique commune a permis de définir les évaluations", décrit Amandine Rave. Les modalités prévoient à la fois "la réalisation d'une vidéo de 5 minutes par des groupes d'étudiants issus des différents établissements avec présentation devant un jury en janvier, et une évaluation individuelle où chaque étudiant choisit un sujet en lien avec le thème et en fait une restitution libre". Les cours communs des années précédentes sont déclinés en [Mooc](#) : la plateforme FUN recense ainsi 8 500 inscrits sur pour "Décision" en 2016, et 4 250 pour "La fabrique du progrès" en 2017.

OUVERTURE POUR LES ÉLÈVES APRÈS LES ANNÉES DE PRÉPA

Le CHEL[s] offre par ailleurs des financements pour des projets d'étudiants, à la condition qu'ils associent au moins 2 établissements. Les dossiers sont étudiés

deux fois par an (mi-octobre et mi-février), avec environ 5 projets retenus par session et un soutien qui peut aller jusqu'à 2 500 €. Ces "initiatives étudiantes" peuvent prendre la forme de labos juniors (7 ont été montés jusqu'à présent), "mais aussi être des [projets](#) humanitaires, événementiels, etc.", explique la coordinatrice.

Les étudiants des 6 écoles peuvent par ailleurs se rendre dans chacune des bibliothèques, en y bénéficiant des mêmes conditions de prêt. Enfin le CHEL[s] organise des événements communs : une journée TEDx (sur le thème de l'éthique), une randonnée, une journée de rentrée (avec concours photo, concours d'éloquence, spectacles, stands d'associations, etc.). "Pour beaucoup d'étudiants cela répond à la problématique d'ouverture après les années de classe prépa", souligne Amandine Rave.

UN "FESTIVAL DES IDÉES" EN PRÉPARATION

Pour les 5 ans, les 5 directeurs ont proposé chacun une vidéo, où ils s'interrogent sur une thématique commune, celle des "Limites de la connaissance", avec une introduction de la réflexion par des étudiants. Deux élèves de chaque école ont aussi été invités un à un à dîner avec les directeurs, "pour imaginer un festival des idées en 2019".

(1) Le codir s'appuie sur un conseil d'orientation stratégique, composé des présidents des CA des établissements ainsi que de 1 fondateurs du CHEL[s] : Jacques Samarut (ancien président de l'ENS de Lyon) et Gilles Pollet (ancien directeur de Sciences Po Lyon).

(2) L'école des Mines de Saint-Étienne n'est pas représentée cette année car le programme du cours avait été conçu avant son adhésion.

▪ Lien vers l'article : <https://www.aefinfo.fr/acces-depeche/594935>